

Assurance-santé—Loi

certaines disparités évidentes en ce qui a trait à la répartition de la population et des spécialistes et le reste, le fait demeure que certaines provinces qui dépendent grandement des transferts au titre des soins médicaux ne peuvent s'accommoder du genre de coupes sombres dont a parlé le ministre, à savoir 5.7 milliards, tout en continuant de consacrer autant d'argent à l'assurance-maladie. Il est important de se le rappeler au cours du présent débat.

● (1610)

Je tiens également à signaler que le problème du financement n'a rien à voir avec le sectarisme politique. Je sais que le Nouveau parti démocratique fait campagne de temps à autre, du moins dans ma province et, j'en suis persuadé, dans d'autres provinces, en se disant avant tout le défenseur de l'assurance-maladie.

Il faut observer qu'au Manitoba, ce parti se heurte aux mêmes problèmes que les gouvernements provinciaux des autres provinces. J'ai sous les yeux, je n'ai pas le temps de le faire mais je suis certain que quelqu'un aimerait y consacrer une partie de son intervention—les articles qui ont paru avant et pendant la période des Fêtes dans le *Winnipeg Free Press* sous le titre «Crise dans les hôpitaux». Ces articles exposent les difficultés auxquelles se heurte le gouvernement néo-démocrate de cette province dans le domaine de la santé. Ce que je veux dire au député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), ce n'est pas que le parti et le gouvernement qu'il défend dans cette province ne tiennent pas à l'assurance-santé. Ce que je dis, à lui comme aux autres députés, c'est que les provinces ont beaucoup de mal à faire face à leurs obligations, quels que soient leurs principes en la matière. Je répète que j'ai ici une longue liste d'articles qui ont paru au Manitoba sous le titre «Crise dans les hôpitaux». Je vais en lire quelques-uns. Ce sont les titres surtout que je veux lire, mais je tiens les articles eux-mêmes à la disposition de la Chambre. Ces articles prennent leur point de départ dans l'affirmation faite par le gouvernement provincial qu'il n'augmentera que de 3 p. 100 les crédits d'assurance-santé qu'il accordera aux hôpitaux l'an prochain. Seulement 3 p. 100 et rien de plus. Il y a de bonnes raisons financières à cela. Mais je dis au député de Winnipeg-Birds Hill qu'il devrait tenir compte de ce qui se passe au Manitoba. Le premier paragraphe de l'article paru le 21 décembre affirme: «Environ quatre personnes meurent chaque année au Manitoba, disent les médecins, en attendant jusqu'à trois mois l'opération à cœur ouvert». Voilà le premier article. Voici le titre du deuxième: «Risque de dégradation des soins hospitaliers, selon les experts». Un troisième, du 23 décembre, dit: «Quatre malades morts faute de lits». Un autre dit: «Le plafonnement des crédits crée des difficultés». Un autre, du 24 décembre dit: «Certains hôpitaux de Winnipeg ont si peu d'argent que pour la première fois on demande aux malades d'apporter mouchoirs de papier, savonnette, dentifrice, antiseptique buccal et pantoufles quand ils se présentent». Je ne me scandalise pas de cela, monsieur le Président. Si je signale cela au député de Winnipeg-Birds Hill, c'est parce que, sous un gouvernement précédent, on avait l'habitude de parler des deux tranches de bacon au lieu de trois qu'on servait au petit

déjeuner. Je veux simplement rappeler au député ce qui se disait à une certaine époque.

Voici une autre manchette: «Des médecins, en chirurgie ophtalmologique, prétendent que des patients perdent la vue en attendant une intervention». En voici une autre: «Pénurie de lits pour soins intensifs». Je pourrais continuer dans la même veine, mais je crois qu'on m'a compris et qu'on se rend compte que les provinces ne réussiront à maintenir le régime de soins médicaux que s'il y a collaboration et si l'on évalue de façon objective ce qui est indispensable à ce régime.

Permettez-moi de me reporter au dernier discours du trône, monsieur le Président. Que disait-il? Les députés se souviendront que le gouvernement a prétendu accorder une somme supplémentaire de quelque 500 millions de dollars. Le gouvernement voulait montrer par là quelle importance il accorde au régime de soins médicaux. Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux députés de ce côté-ci de la Chambre et aux médias pour se rendre compte que le gouvernement était tenu de verser cette somme aux termes des accords qu'il avait signés. A peine 24 heures plus tard, sur la route entre Ottawa et Montréal, on a trouvé 269 millions de plus. Je prétends que le gouvernement ne peut affirmer que le régime de soins médicaux se trouve dans un état satisfaisant sans s'intéresser à la question du financement. J'ai dit au ministre, lors de ses entretiens avec les ministres de la Santé à Halifax en septembre dernier, qu'il ne lui servait à rien de répondre, quand on l'interrogeait au sujet du financement des soins médicaux, que la question ne relevait pas d'elle mais du ministre des Finances et qu'elle était là simplement pour discuter des soins médicaux. Une heure et demie plus tard, elle mettait fin à cette discussion en disant que c'était une perte de temps. Ce n'est pas une façon de faire.

Comme mon chef le déclarait le 1^{er} juillet dans la circonscription de Central Nova, un gouvernement progressiste conservateur sous sa direction rétablira la collaboration et le financement du régime canadien de soins médicaux. Cet engagement tient et il sera respecté.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Nous disons également que lors des prochaines élections, lorsque le premier ministre aura décidé que le moment est venu, nous réunirons une conférence fédérale-provinciale non pas pour étudier de nouveau, mais pour discuter avec les provinces, la façon dont le régime de santé fonctionne et quels éléments du financement devraient être revus. L'ordre du jour de cette conférence sera ouvert; nous serons prêts à l'établir avec les provinces et à étudier les secteurs ayant besoin d'un financement supplémentaire non prévu actuellement par les accords de partage des frais. Il y a des provinces qui voudraient se lancer dans d'autres formes de soins. D'autres voudraient essayer des programmes moins coûteux, ce qui est actuellement impossible, car elles sont déjà à bout de ressources du fait du financement qu'elles doivent maintenir pour le programme en vigueur. Nous ne faisons pas que dire que l'ordre du jour sera ouvert, nous avons l'intention de respecter cet engagement. Je prétends qu'il importe de s'attaquer à cette question ainsi, en raison des droits des provinces à cet égard et de certaines de nos préoccupations. Dans les quelques minutes qui me restent, je voudrais en rappeler quelques-unes.